



CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 20 DECEMBRE 2022

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 15 décembre 2022, le Conseil de Communauté a de nouveau été convoqué le 16 décembre 2022 pour assister à la séance du 20 décembre 2022 conformément aux articles L2121-17 et L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'an deux mille vingt-deux, le vingt décembre à 17 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des fêtes de Cartignies sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 16 décembre 2022.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 59

Présents :

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER a donné procuration à Pascal PETIT, Pascal PETIT, Christelle BLANDO a donné procuration à Antoine BADIDI

Commune d'Avesnes sur Helpe : Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU a donné procuration à Benoît BOUDJEMA, Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Anne-Laure CATTELOT a donné procuration à Jacky ROUSSELLE, Gérard GUERTZMANN a donné procuration à Maxime LOUGUET, Sylvie CABOOR a donné procuration à Aline BERTRAND, Jacky ROUSSELLE

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS a donné procuration à Nicolas DOSEN

Commune de Beaupaire sur Sambre : Pierrick FORET

Commune de Beurieux : David HOUILLIEZ a donné procuration à Vincent COURET

Commune de Bérelles : Orféo RIGONI

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe : Nadine MAJKA

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE, Xavier MOUVET

Commune de Choisies : Bernard PAQUET

Commune de Damosies : Alain WITTEMBERG

Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE

Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT a donné procuration à Hélène DARLY, conseillère suppléante

Commune de Dourlers : Freddy THERY

Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ a donné procuration à Romuald MIDAVAINÉ, conseiller suppléant

Commune d'Etrœungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN a donné procuration à Vincent JUSTICE
Commune de Felleries : Pascal NOYON, Maryse BERNARD a donné procuration à Pascal NOYON, Maxime LOUGUET
Commune de Floursies : Alain DELTOUR
Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT
Commune de Hestrud : André BERTEAUX
Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON
Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT
Commune de Liessies : Alain RICHARD
Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ
Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ
Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ
Commune de Ramousies : Brice AMAND
Commune de Sains du Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT a donné procuration à Colette WATREMEZ, Daniel DEUDON a donné procuration à Christine BASQUIN, Anne-Marie LENTIER, Natacha VANELSLANDE a donné procuration à Anne-Marie LENTIER
Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante
Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN
Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET, Didier CARETTE, Thierry LEMOINE
Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS
Commune de Solre le Château : Patrick DEHEN a donné procuration à Brice AMAND, Christian BINOIT
Commune de Solrines : Rémi LE ROUZIC
Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART a donné procuration à Christophe LIESSE, conseiller suppléant
Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER

Absents, excusés :

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE
Commune de Clairfayts : Guy ERPHELIN
Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN
Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX
Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET
Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX
Commune de Prisches : Chantal BLEHAUT
Commune de Sains du Nord : Sabine BUFI
Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES
Commune de Solre le Château : Chloé TROUILLIEZ

Objet de la délibération : Attributions de subventions aux entreprises : aides à la création / reprise et aide au développement

Numéro de la délibération : DC_2022_110

Pièces jointes : (Néant)

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 59

- = - = - = - = - = - = - = - = - = -

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les compétences de la Communauté de Communes,

Vu la délibération n°DC_2022_003 du 23 février 2022 autorisant le Président à signer l'avenant à la convention de partenariat avec la Région Hauts-de-France,

Vu l'avenant à la convention de partenariat en date du 19 septembre 2022 relatif à la participation de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois au financement des aides et régimes d'aides de la Région Hauts-de-France,

Vu l'avis de la commission « Activités économiques » réunie le 1^{er} décembre 2022,

Vu l'avis du Bureau communautaire du 8 décembre 2022,

Au regard des règles qui encadrent le dispositif communautaire d'accompagnement à la création, à la reprise ou au développement d'entreprise, les dossiers suivants sont soumis à l'avis du Conseil Communautaire en vue de l'attribution d'une aide communautaire.

Il s'agit, au titre des :

Aides à la création :

Commune d'implantation	Porteur de projet	Nom de l'entreprise	Montant de la subvention
Avesnes sur Helpe	Mr HOURRIEZ Alexandre	SAS Motoculture Avesnoise	6 000 €
Dompierre sur Helpe Siège social Saint Hilaire sur Helpe	Mme PREMET VERNET Claire Marie	SARL CP FINCA ET SPA	6 000 €
Cartignies	DUHAMEL Vincent	PPSDD Friterie chez Vinc	6 000 €
Beaurepaire sur Sambre	BONNINGRE Franck	SAS NORD API	3 535 €

Aides à la reprise :

Commune d'implantation	Porteur de projet	Nom de l'entreprise	Montant de la subvention proposée
------------------------	-------------------	---------------------	-----------------------------------

Grand Fayt	CLERMONTÉ Charles-Henri	SAS LNBPC	6 000 €
Larouillies	LALLIER Michèle	En route Taxi	6 000 €
Avesnelles	FALEMPIN Fanny	A ma façon	4 964 €

Aides au développement :

Commune d'implantation	Porteur de projet	Nom de l'entreprise	Montant de la subvention proposée
Flaumont Waudrechies	CHATELAIN Mathieu	CHATELAIN Paysage	4 000 €
Liessies	Mme DINH THI THANH HUYEN	La Maison du Nem	6 000 €
Avesnelles	BONTANT Dominique	PIZZA PUB	1 172 €
Avesnelles	DENIS LEMAIRE Sophie	EURL SMAZ-LA PENTIERE	4 000 €
Avesnes/Helpe	SPENGLER Sabrina	SARL La Fringale	4 000 €

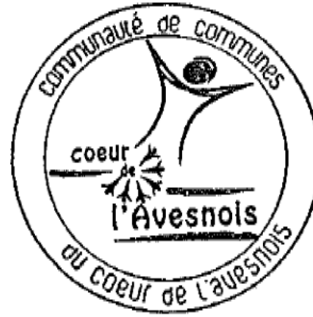
Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- **De décider** l'attribution des subventions mentionnées dans les tableaux ci-dessus ;
- **De mandater** le Président pour effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au contrôle de légalité et de la publication,

Le Président,
Nicolas DOSEN



Publié sur le site Internet le 31/01/2023

Envoyé en préfecture le 30/01/2023

Reçu le 30/01/2023

Identifiant de télétransmission : 059-200043263-20221220-DC_2022_110-DE